

## Les P20 et les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'engagement Leave No One Behind au niveau national

Bienvenue à cet événement organisé conjointement par les gouvernements du Bénin et de la Suisse, ainsi que l'association Development Initiatives.

Lors de la signature du Programme 2030 il y a presque trois ans, le Bénin et la Suisse se sont engagés à adopter une nouvelle démarche qui reconnaît l'existence de défis communs, de responsabilités partagées et de perspectives collectives.

L'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde, l'apport d'une aide prioritaire aux populations les plus démunies et la réduction des inégalités au sein même des pays et d'un pays à l'autre, constituent le point central des Objectifs de développement durable (ODD) 1 et 10. Il s'agit là de défis internationaux qui nécessitent des prises de décision politiques complexes et fermes, s'appuyant sur des faits, afin d'offrir des perspectives d'avenir, des services adaptés et une meilleure qualité de vie aux laissés pour compte.

Bien que les niveaux de développement et de richesse varient grandement d'un pays à un autre, tous les États font face à la pauvreté et aux inégalités sur leur territoire.

Des problématiques telles que la nutrition ont prouvé que si dans certains pays, la malnutrition entraîne retard de croissance et émaciation, dans d'autres, elle provoque obésité et diabète. La nutrition apparaît clairement comme un défi commun, même si son coût humain revêt différentes formes.

Dans tous les pays, l'accès à des secteurs tels que la santé, l'éducation ou l'emploi est inégal. La plupart des gouvernements conviennent que de fortes disparités fragilisent la cohésion et la participation sociales, impliquant un véritable coût économique.

Deux pays très différents, le Bénin et la Suisse, collaborent avec Development Initiatives afin de déterminer s'ils disposent des données permettant d'identifier les individus laissés pour compte, ainsi que des stratégies et des ressources nécessaires à leur intégration au progrès. Les données relatives à des domaines tels que l'inclusion financière ou les émissions de CO<sub>2</sub> sont difficilement comparables dans des pays aussi différents que le Bénin et la Suisse. Toutefois, il est possible que les deux pays fassent preuve d'un engagement et d'une énergie similaires pour remplir leur cahier des charges aux niveaux national et international dans le cadre du Programme 2030.

En se centrant sur les 20 % les plus pauvres de la population, l'initiative P20 met en lumière les individus les plus souvent laissés pour compte ou exclus. Elle fournit un moyen de mesurer régulièrement les indicateurs de tendance majeurs concernant les progrès accomplis pour chacun des objectifs du Programme 2030.

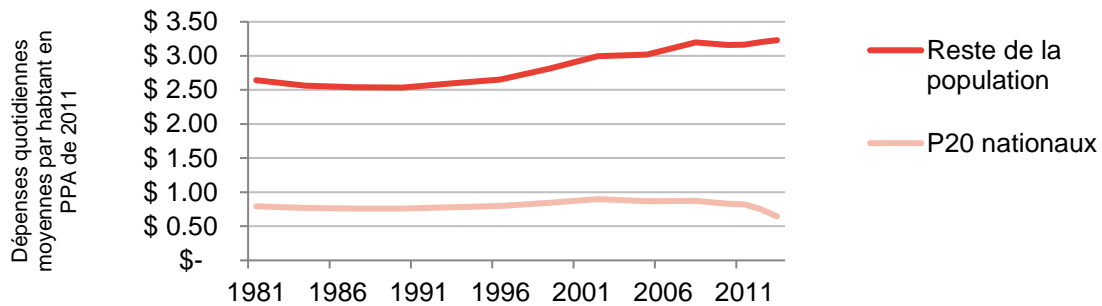
Cet événement est l'occasion d'échanger autour de premières réflexions, difficultés, expériences et idées.

Pour voir comment l'initiative P20 est mise en œuvre dans votre pays, consultez [www.devinit.org/post/p20-in-my-country](http://www.devinit.org/post/p20-in-my-country)

## Comment les 20 % d'individus les plus pauvres de la population, les P20, s'en sortent-ils... au Bénin ?

Environ 65 % de la population du Bénin fait partie des P20 à l'échelle internationale, c'est-à-dire des 20 % d'individus les plus pauvres de la population mondiale. Les P20 nationaux (soit les 20 % d'individus les plus pauvres de la population du Bénin) se partagent 3,2 % du revenu national.

### Le fossé entre les P20 du Bénin et le reste de la population



Source : Calculs effectués par Development Initiatives à partir des données de la Banque mondiale PovcalNet

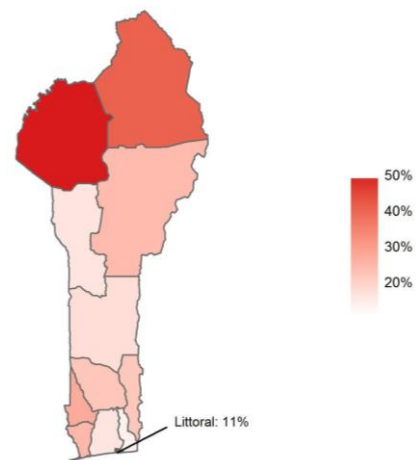
Le fossé entre les 20 % d'individus les plus pauvres du Bénin et le reste de la population se creuse. À ce rythme, les P20 vont se retrouver laissés pour compte. En 2002, leurs dépenses quotidiennes moyennes étaient de 0,90 \$ à parité de pouvoir d'achat. En 2013, elles ont chuté à 0,64 \$. Quelque 40% de la population du Bénin vit en dessous du seuil de pauvreté<sup>ii</sup>.

Les taux de pauvreté extrême varient selon les régions, le sud du pays étant plus riche et enregistrant un taux de pauvreté inférieur.

### Approche des données

L'enregistrement à l'état civil est essentiel à l'engagement Leave No One Behind. Si les données ne couvrent pas l'intégralité de la population, il est impossible d'être informé de l'existence de tous les citoyens. Le Bénin a accompli de véritables progrès dans le pourcentage de naissances enregistrées, passant de 53 % à 86 % entre 2006 et 2014. Le gouvernement a annoncé que sur 11 millions d'habitants, 10,2 millions ont participé au Recensement Administratif à Vocation d'Identification de la Population (RAVIP), la campagne de recensement national. De nombreux ministères ne sont pas équipés de système permettant la désagrégation des données, mais la nouvelle stratégie nationale d'obtention de statistiques comprend un plan spécifique de surveillance des ODD.

### Pourcentage de la population dans les P20 nationaux du Bénin



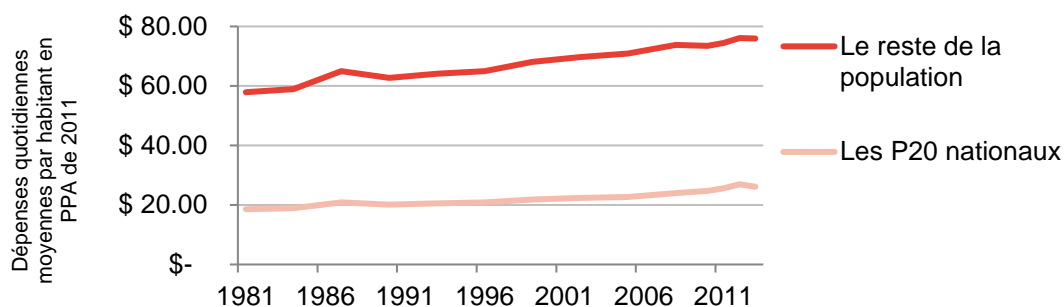
Source : Calculs effectués par Development Initiatives à partir des données de la Banque mondiale PovcalNet et des enquêtes démographiques et de santé

Les P20 et les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'engagement Leave No One Behind au niveau national / devinit.org

## Suisse

Aucun citoyen en Suisse ne fait partie des 20 % les plus pauvres de la population mondiale. Mais la coopération internationale suisse contribue au défi mondial d'éradiquer la pauvreté et de ne laisser personne pour compte. L'Office fédéral de la statistique a déclaré qu'environ 615 000 citoyens vivent dans la pauvreté en Suisse, ce qui représente 7,5 % de la population (une augmentation par rapport à 7 % en 2015 et 6,7 % en 2014). Le nombre d'individus exposés à un risque de pauvreté est estimé à 1,2 million. Le seuil de pauvreté national en Suisse est calculé à partir de la structure du foyer, du coût de la vie et du coût du logement. Les chiffres peuvent varier selon les foyers, mais la moyenne pour un ménage d'une personne était de 74 francs suisses par jour (soit 47 \$ en parité de pouvoir d'achat).<sup>iii</sup> Les P20 nationaux (soit les 20 % d'individus les plus pauvres de la population en Suisse), se partagent 7,9 % du revenu national<sup>iv</sup>.

### Le fossé entre les P20 de la Suisse et le reste de la population



Source : Calculs effectués par Development Initiatives à partir de données de la Banque mondiale PovcalNet

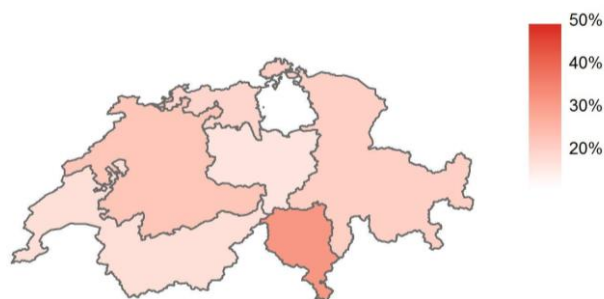
Le fossé entre les 20 % les plus pauvres en Suisse et le reste de la population se creuse. À ce rythme, les P20 vont se retrouver laissés en marge.

Il existe une grande différence entre les cantons. Dans le canton de Zurich, 11% des citoyens font partie des P20 nationaux, comparé à 31% dans le canton du Tessin<sup>v</sup>.

### Approche des données

L'Office fédéral de la statistique suisse présente de meilleures données et a produit des statistiques nationales sur la pauvreté. La Suisse dispose d'un Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté, mais ce dernier ne fait pas l'objet d'un suivi régulier. La responsabilité des stratégies de lutte contre la pauvreté incombe aux cantons, qui établissent un niveau de vie minimum. Environ la moitié des cantons publie un rapport annuel sur la pauvreté.

### Pourcentage de la population dans les P20 nationaux de la Suisse



Source : Calculs effectués par Development Initiatives à partir de données de 2013 du bureau Luxembourg Income Study.

Les données désagrégées disponibles mettent en évidence que les individus de moins de 15 ans et de plus de 65 ans sont plus susceptibles de faire partie des P20. Les personnes grandement limitées par un handicap sont quant à elles trois fois plus susceptibles de faire partie des P20 que le reste de la population.

Les P20 et les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'engagement Leave No One Behind au niveau national / devinit.org

## L'engagement Leave No One Behind et les P20 – principaux axes

Les ODD se centrent sur les *actions*. Leave No One Behind s'intéresse aux *personnes*. Il est aussi important de savoir qui sont les personnes ciblées que de savoir quelles sont les actions entreprises.

- L'engagement explicite à ne laisser personne pour compte dans le Programme 2030 se traduit par l'ODD 1 visant à éradiquer la pauvreté et l'ODD 10 visant à réduire les inégalités.
- Cet engagement est universel. Il s'applique à la coopération pour le développement et aux politiques menées tant au niveau national qu'au niveau international.
- Depuis plusieurs décennies, les décideurs politiques parlent d'une croissance diversifiée, pro-pauvre et inclusive. Mais il apparaît clairement que le fossé entre les 20 % les plus pauvres (les P20) et la moyenne des 80 % restant ne cesse de se creuser, aussi bien à l'échelle mondiale qu'au sein même de la plupart des pays.
- L'ODD 10 appelle clairement à accomplir très rapidement des progrès pour les personnes les plus pauvres. Cela implique de réduire le fossé entre les P20 et le reste de la population, non seulement en ce qui concerne les revenus, la santé et l'éducation, mais également en ce qui concerne d'autres dimensions de la pauvreté telles que la nutrition, l'énergie, les infrastructures, l'accès à l'information et aux moyens de subsistance.
- La révolution de données entreprise dans le cadre du Programme 2030 offre une occasion sans précédent d'évaluer l'efficacité des politiques mises en place pour assurer aux P20 de meilleurs revenus, de meilleures perspectives et un plus grand bien-être. Les gouvernements, les organisations de la société civile et les entreprises peuvent désormais évaluer et analyser leur propre contribution au progrès et à la prospérité commune.
- S'assurer que personne n'est laissé pour compte suppose de collecter régulièrement des données désagrégées concernant au moins les revenus, la situation géographique, le genre, l'âge et le handicap.
- L'initiative P20 peut être mise en œuvre à l'échelle internationale et à l'échelle nationale. En se centrant sur les 20 % les plus pauvres, elle privilégie une proportion raisonnable de la population qui regroupe tous ceux qui sont exposés ou se trouvent déjà en situation de pauvreté extrême, ainsi que ceux qui, pour des raisons liées à certains aspects de leur identité (âge, handicap, croyance, appartenance ethnique, orientation sexuelle), sont les plus exposés à la pauvreté ou à l'exclusion.
- L'initiative P20 invite les pays, les organismes donateurs, les organisations de la société civile et les entreprises à choisir quelques indicateurs de tendance, en accord avec leurs propres priorités. Un suivi régulier de ces indicateurs permettra de fournir au public et aux décideurs politiques un aperçu général des progrès accomplis, en particulier pour les plus pauvres.

**Contact** Judith Randel, Tony German | Development Initiatives

[judith.randel@devinit.org](mailto:judith.randel@devinit.org) / [tony.german@devinit.org](mailto:tony.german@devinit.org)

---

<sup>i</sup> Calculs effectués par Development Initiatives à partir d'estimations de la Banque mondiale PovcalNet pour l'année 2013, consultées en juin 2018.

<sup>ii</sup> Rapports du portail sur la pauvreté de la Banque mondiale concernant le pourcentage de population vivant sous le seuil de pauvreté national en 2015.

<sup>iii</sup> See Poverty rates, according to various characteristics, here: [www.bfs.admin.ch/bfs/en/home/statistics/economic-social-situation-population/economic-and-social-situation-of-the-population/poverty-and-material-deprivation/poverty.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/en/home/statistics/economic-social-situation-population/economic-and-social-situation-of-the-population/poverty-and-material-deprivation/poverty.html)

<sup>iv</sup> Calculs effectués par Development Initiatives à partir de données de la Banque mondiale PovcalNet, juin 2018.

<sup>v</sup> Calculs effectués par Development à partir des données du bureau Luxembourg Income Study sur l'Enquête sur les revenus et les conditions de vie en 2013 en Suisse, consulté en juin 2018.